



Conseil d'administration

316^e session, Genève, 1-16 novembre 2012

GB.316/INS/3

Section institutionnelle

INS

Date: 24 septembre 2012

Original: anglais

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Proposition de plan opérationnel en vue de la mise en place d'un mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales et activités promotionnelles indiquées: Proposition de reporter la discussion

Objet du document

Dans le présent document, le Conseil d'administration est invité à reporter à sa 317^e session (mars 2013) l'examen du plan proposé en vue de la mise en place du mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales et des activités promotionnelles indiquées (voir le projet de décision au paragraphe 3).

Objectif stratégique pertinent: Les quatre objectifs stratégiques.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Etablir la version définitive du plan opérationnel pour mars 2013.

Unité auteur: Programme des entreprises multinationales (EMP/MULTI).

Documents connexes: Aucun.

1. A sa 313^e session (mars 2012), le Conseil d'administration a demandé au Bureau d'établir en prévision de sa 316^e session, en consultation avec les mandants tripartites, une proposition de plan opérationnel en vue de la mise en place du mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales et des activités promotionnelles indiquées, sur la base des recommandations soumises par le groupe de travail ad hoc au cours de cette 313^e session ¹.
2. Pour être en mesure d'avoir un aperçu précis de l'incidence des recommandations du Groupe de travail sur les finances et le calendrier de l'Organisation, le Bureau a entrepris la rédaction du questionnaire à inclure dans le plan opérationnel qui sera soumis au Conseil d'administration. Etant donné qu'il n'a pas été possible de mettre au point la version définitive de ce questionnaire pour la session de novembre 2012, il est proposé, en consultation avec le bureau du Conseil d'administration, de reporter l'examen du plan opérationnel à mars 2013.

Projet de décision

3. Le Conseil d'administration décide:

- a) *de reporter à sa 317^e session (mars 2013) l'examen du plan opérationnel proposé en vue de la mise en place du mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales et des activités promotionnelles indiquées sur la base des recommandations soumises par le groupe de travail ad hoc à sa 313^e session, afin de permettre au Bureau de préparer la proposition requise;*
- b) *de suspendre de nouveau, jusqu'à sa 317^e session, la décision qu'il a prise à sa 258^e session (novembre 1993) de réaliser des enquêtes concernant la Déclaration sur les entreprises multinationales tous les quatre ans, pour étudier la possibilité d'adopter un plan opérationnel relatif au mécanisme de suivi.*

¹ Document GB.313/PV, paragr. 436.